



CHAPTELAT

MAGAZINE

vosre
BULLETIN MUNICIPAL



NOTRE DOSSIER P.6

Un nouvel avenir pour le site du Mas éloi ?

Crédit photo : Alain Fradet - vuedenhaut87 - 2017



Lumières sur : La revalorisation de terrains dégradés par la production d'une énergie renouvelable P.8



Compte rendu d'actions :
Des moutons à la Fabrik' P.9

EDITO



**Mesdames, Messieurs,
Chères et Chers Catalacois,**

Comme nous vous l'avions annoncé, l'équipe municipale a activé son plan de sobriété communal et nous pouvons déjà en mesurer ses premiers effets.

L'obtention de résultats s'est faite par la mise en place d'actions concrètes.

La coupure de l'éclairage public sur l'ensemble la commune porte ses fruits et nous permet de contenir l'inflation en tenant les prévisions budgétaires.

Les investissements concernant la rénovation énergétique des bâtiments communaux sont lancés à la maison des associations dont la première phase consiste à remplacer les menuiseries existantes par des double-vitrage performants (économie sur le chauffage et un meilleur confort acoustique). La seconde phase concernera un nouveau mode chauffage plus performant du bâtiment.

L'agence postale et l'arrière de la Mairie bénéficieront du même traitement quant au remplacement des menuiseries.

Des subventions auprès de l'Etat et du Département de la Haute-Vienne, de la Poste ont été demandées. L'entreprise retenue est NOVABOIS 87 pour un budget de travaux s'élevant à 41 000 € TTC.

Porter une vision d'avenir.

A Chaptelat, nous n'avons pas attendu la crise énergétique pour aller vers plus de sobriété.

Le premier engagement que nous portons est la rénovation énergétique de notre école, avec un réseau de chaleur bois desservant la Mairie. Un projet d'envergure avoisinant 1 million d'euros. Nous avons en 2021 terminé les phases d'études, accompagnés par le Syndicat Energies de la Haute Vienne, et en 2022 nous avons pu sanctuariser le montage financier de ce projet avec 70% de subventions obtenues. Très récemment en raison des coûts gonflés par l'inflation, la préfecture a validé notre dossier pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 000 € dans le cadre du Fonds vert déployé en urgence par l'état.

En 2023, Nous avons arrêté le choix de notre maître d'œuvre à savoir le cabinet d'architecture ABSIDE accompagné par Maytris et Arbre Ingénierie et enchainé les réunions techniques. Parallèlement à cela, nous avons prospecté auprès des banques et obtenu un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'isolation s'effectuera par les façades extérieures (et plafonds) avec des matériaux biosourcés (laine de bois) et le remplacement des menuiseries. Le préprojet a été présenté aux enseignants et aux parents d'élèves élus. Nous tiendrons dans l'année une réunion publique d'information.

Je remercie très chaleureusement tous les acteurs associés à ce projet pour cette collaboration constructive et la qualité de nos échanges. L'école et les enfants sont notre priorité commune.

Une septennale forte en émotion.

La commune a renouvelé en mars sa convention avec son comité de jumelage « Amideurope » dont nous avons fêté les 20 ans d'existence.

Fin juin, nous avons pu accueillir une délégation Allemande du comité de jumelage, un temps fort en présence de Mme la Maire d'Oberasbach Birgit HUBER, notre commune jumelle. Nos jumeaux d'Outre -Rhin, près de 60 personnes ont donc pu découvrir Chaptelat et ses communes voisines. Ils ont participé aux festivités du samedi des Ostensions Catalacoises, reconnues Patrimoine Immatériel de l'UNESCO. A cette occasion, un cadran solaire a été installé à l'église, une pièce unique réalisée par les Compagnons du Tour de France. Les membres de la confrérie reviendront sur les ostensions qu'ils ont organisées lors du prochain bulletin consacré aux associations.



Délégation de la commune d'Oberasbach

Civisme et excès de vitesse. Même pressés, levez le pied !

Je reçois sur rendez-vous les habitants de la commune chaque samedi matin et j'ai pu constater que depuis plusieurs mois un motif revient de façon récurrente lors de nos échanges : la vitesse sur nos routes. Sachez que je prends en considération toutes les demandes. Certaines portions départementales sont déjà à 70km/h, des radars pédagogiques ont été installés.

Notre commune étant traversante, elle connaît de nombreux flux, aussi nous sommes au travail pour mettre en place de nouveaux arrêtés de limitation de vitesse sur différents secteurs de la commune. L'escadron Départemental de la Sécurité Routière nous accompagne sur ce dossier pour qu'à Chaptelat le respect du code de la route ne soit pas une option.

Mesdames, Messieurs, les enfants,

En ce mois de Juillet, je vous souhaite à toutes et à tous très chaleureusement un bel été et vous propose de nous retrouver lors de nos traditionnels marchés de producteurs de pays.

Bien sincèrement



Julie Lenfant

Maire de Chaptelat, déléguée à Limoges Métropole



Accueil des nouveaux arrivants :

souhaitons-leur la bienvenue en leur faisant découvrir notre commune !

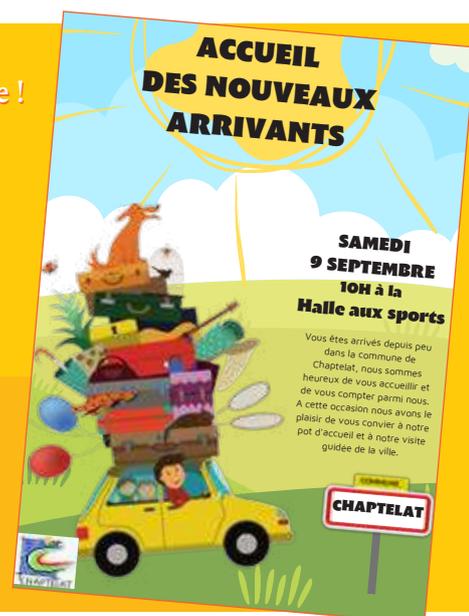
Vous venez d'emménager à Chaptelat, vous ne connaissez pas encore la commune et vous vous posez des questions sur les services que vous pouvez y trouver, que ce soit dans le domaine administratif, éducatif, culturel, social... Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, **faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie au 05 55 39 94 52.**

Vous pouvez également vous rendre en mairie pour obtenir les renseignements et documents qui vous permettront de mieux connaître votre commune, ses services et sa vie associative. Vous pourrez également

vous inscrire sur la liste électorale, faire votre changement d'adresse...

Cérémonie d'accueil début septembre

Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, la municipalité organise début septembre une « cérémonie d'accueil des nouveaux habitants ». Cette cérémonie permet à Madame le Maire et aux élus du Conseil municipal d'évoquer les grands axes de l'action municipale et les projets à venir et de **faire découvrir la commune accompagnée d'un bénévole** de l'association « des Mémoires du Canton de Nieul et alentours ».



Avec la création de la classe en plein air, l'école change de regard sur les questions d'environnement

Et si l'on faisait classe à l'extérieur ? L'idée a germé au sein de l'équipe municipale et a été proposée au personnel enseignant qui a accepté cette expérimentation comme un grand bol d'air.

La classe sera aménagée avec des rondins de bois pour les bancs et un tableau, le tout sera installé par les agents municipaux sous forme d'amphithéâtre sur l'espace vert situé entre le tennis et le chalet au bout du terrain de football.



Lancement du 1^{er} forum des associations catalacoises le samedi 9 septembre

Soucieuse d'encourager et de dynamiser le mouvement associatif local, Chaptelat va lancer son premier Forum des Associations. Cette manifestation permettra aux responsables associatifs locaux de présenter leur structure au public. Les visiteurs pourront ainsi découvrir, comparer, tester et choisir une activité. Elle permettra de **fédérer le tissu associatif** de la commune et valoriser l'engagement des bénévoles.

La commune organisera la logistique de cette manifestation avec la volonté de présenter un large éventail. Ces dernières assurent l'animation et font participer le public à différentes activités. La localisation du site sera à la Halle aux sports et à proximité (stade, terrain pétanque, tennis...).

Plusieurs réunions de préparations entre la Mairie et le monde associatif ont lieu pour mener à bien cet événement, venez nombreux !



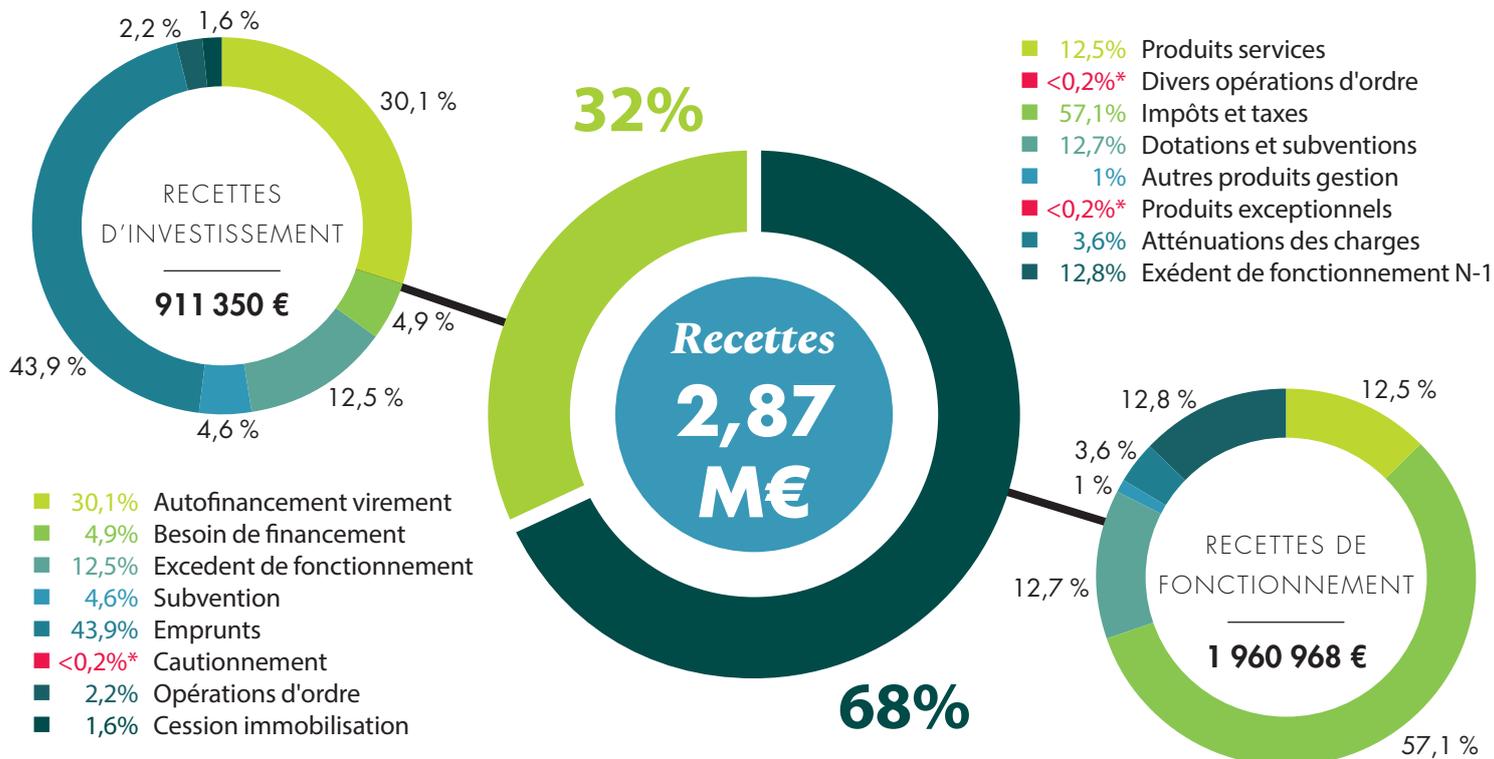
Création d'une BOOM des ados

En fin d'année, il sera proposé une 1^{ère} soirée musicale « ados » à destination des jeunes Catalacois de 14 à 16 ans à la Halle aux Sports.

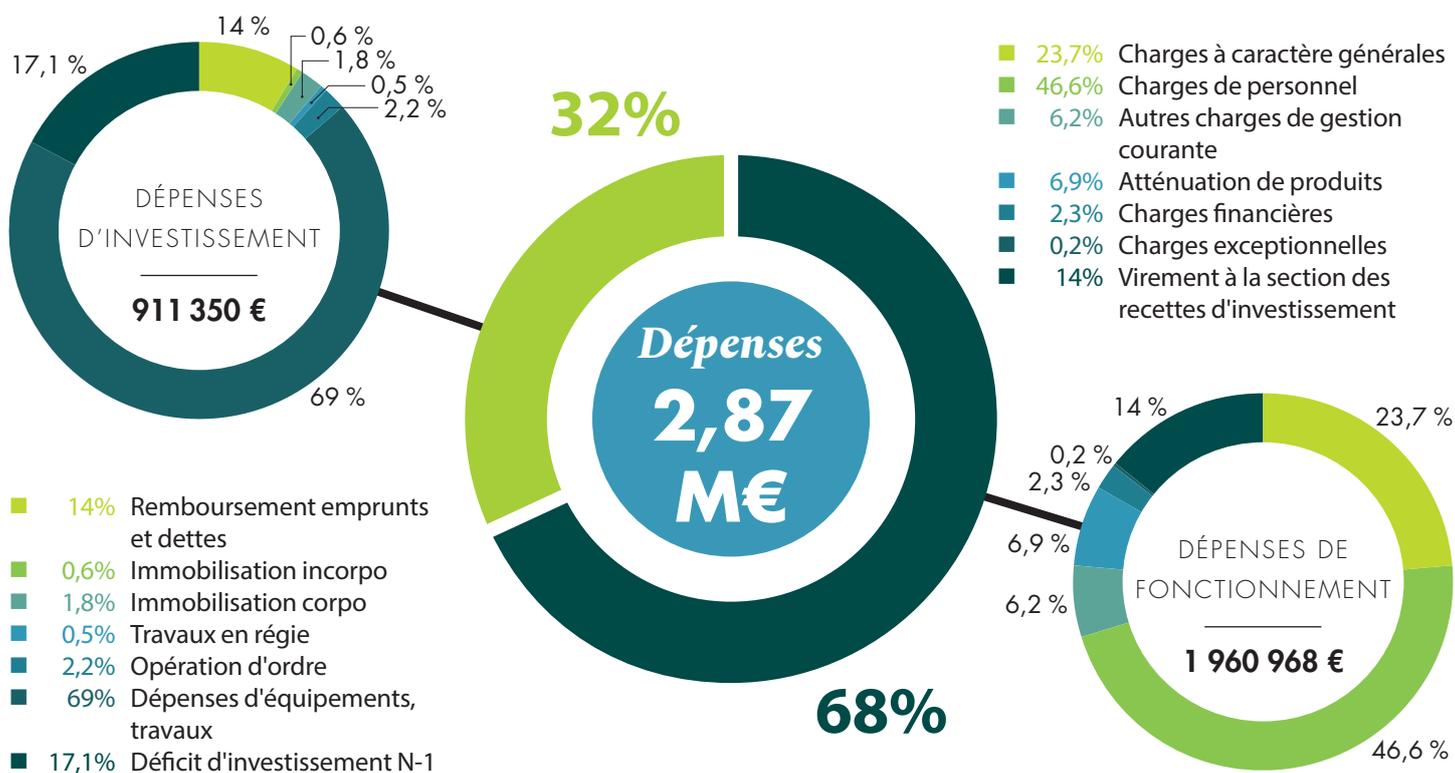




Budget des recettes de fonctionnement et d'investissement



Budget des dépenses de fonctionnement et d'investissement



* <0,2% : Le montant représentant moins de 0,2%, il n'apparaît pas sur le graphique.



Le budget Communal de 2023

Le 30 mars 2023, le conseil municipal s'est réuni pour adopter le Budget Primitif 2023 qui s'élève à 2 872 319,37 €.

Il est réparti sur deux sections à hauteur d'1 960 968,55 € pour le fonctionnement et de 911 350,82 € pour l'investissement. Ce budget principal 2023 (BP 2023) est construit dans l'esprit d'un fonctionnement normal de l'institution (suite à la COVID 19) impacté fortement par une inflation non maîtrisée avec la hausse du coût des énergies.



PRINCIPES DE PRUDENCE ET BONNE GESTION SANS RECOURS AUX AUGMENTATIONS D'IMPOTS NI AUGMENTATION DES TARIFS, tout en maintenant un niveau de services publics élevé (augmentation de capacité du centre de loisirs, maintien de la boulangerie-pâtisserie, agence postale, et installation de nouveaux commerces.).



La mise en place immédiate d'un **plan de sobriété énergétique renforcé** (réduction éclairage public, extinction, remplacement éclairage par des leds, solaire, réduction du chauffage dans les bâtiments communaux...) a permis et permettra de limiter l'impact budgétaire de notre commune.

L'investissement 2023 sera toujours tourné vers la recherche d'un mieux vivre ensemble :

L'attractivité d'un centre bourg et de rénovation de voiries se fait également par son embellissement. L'année 2023 sera celle des projets communs concrétisés entre Chaptelat et Limoges Métropole avec pas moins de 2 projets majeurs pour un montant total de **350 000 euros sur plusieurs exercices** (enveloppe voirie Limoges Métropole pour Chaptelat).

1. Finalisation de l'extension du cimetière.
2. Mise en service du parking paysager de 24 emplacements à côté de l'église.

Travaux 2023 : enveloppe prévisionnelle de 628 908 €, des investissements tournés principalement vers les économies d'énergie et le bien vivre ensemble.

- Emprunt permettant de financer le projet de rénovation énergétique de l'école et d'un réseau de chaleur chaudière bois alimentant école et Mairie ;
- Extension du cimetière dont la moitié est subventionnée par Limoges Métropole ;
- Autofinancement du projet de rénovation école ;
- Rénovation énergétique de la Maison des Associations (grande salle), remplacement des menuiseries et du système de chauffage ;
- Remplacement des portes de la Mairie- agence postale côté parking (isolation renforcée) ;
- Remplacement des tables de la Maison des Associations et pour la FabriK' ;
- Rénovation du local commercial (ancien Kiné, haut rue St Eloi) si installation d'une nouvelle activité ;
- Rénovation du hall d'entrée de l'école maternelle (mur et sol) ;
- Aménagement paysager du cimetière (partagé avec Limoges Métropole) ;
- Mise en place d'aménagement de détente dans des lotissements.

Le soutien aux associations atteint 23 000 € cette année afin de conforter le retour à la normale suite à la crise du COVID (contre 19 000 € en 2022).

Le spectacle d'Urbaka a eu lieu en juin, le traditionnelle du feu d'artifice de Noël et le concert des Gueules Sèches de Limoges sont déjà programmés.





Au Mas Eloi, un projet d'hôtellerie de plein air en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap



Au cœur du **Parc Naturel Régional Périgord Limousin**, le Mas Eloi est un lieu d'histoire qui écrira probablement un nouveau chapitre. Sous l'égide de la **Fondation Delta Plus***, la structure transformera ses activités initiales. La Fondation Delta Plus, riche de son accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur parcours d'inclusion, s'oriente vers une diversification de ses activités avec notamment la castanéiculture (culture de la châtaigne), la location de salles pour des événements, l'hôtellerie de plein air et le maraichage.



La Fondation Delta Plus, locomotive de l'inclusion

La Fondation Delta Plus, à l'origine du projet, place la personne en situation de handicap et de fragilité sociale au cœur de son action et l'accompagne dans ses choix pour construire son projet de vie. Depuis plusieurs années, elle propose des activités économiques en lien avec le projet professionnel des personnes accompagnées pour favoriser l'accès à l'emploi en milieu ordinaire de travail tout en proposant des formations adaptées, pour une acquisition et une valorisation de compétences.

En 2022, la Fondation amorce le développement de nouvelles activités en ouvrant **l'hôtel La Tour Blanche** à St Yrieix La Perche. C'est fort de cette expérience d'immersion novatrice dans le secteur de l'hôtellerie que le Mas Eloi s'est imposé dans la continuité.

Valoriser le potentiel des personnes en situation de handicap et changer le regard grâce à la mobilisation de compétences dans l'accompagnement socio-professionnel

L'histoire et le devenir du Mas Eloi

A proximité de Limoges, situé dans un écrin de verdure et riche en attraits touristiques, le Mas Eloi ne manque pas de qualités et d'histoire. D'abord ferme privée, la propriété devient en 1847 une colonie agricole qui recueille les orphelins et enfants abandonnés destinés aux métiers de l'agriculture. Les terres sont cultivées par les fermiers et métayers. L'établissement est ensuite repensé de nombreuses fois : maison de redressement, hôpital militaire, colonie de vacances, centre aéré...

Les touristes y trouveront des chalets, des cabanes lodges et des hébergements insolites pour poser sereinement leurs valises et découvrir la beauté et les activités de la région. Le Mas Eloi proposera aussi une aire de camping-cars, des salles de séminaires et des chambres. **Le lieu sera ouvert au public 8 mois dans l'année.**

Des secteurs professionnels sous tension

Des initiatives ont été prises dernièrement sur notre territoire pour dynamiser l'activité touristique et économique rurale (à Vassivière par exemple) mais la Haute-Vienne possède toujours une offre d'hébergement touristique davantage orientée vers le milieu urbain. **La fréquentation dans les campings est pourtant en augmentation.**

C'est conforté par ces données que la Fondation s'est saisie du projet de métamorphose du Mas Eloi, dans le respect de son architecture et de la nature. L'offre de la Fondation se veut d'un haut niveau de qualité pour valoriser le département et participer au développement de la ceinture maraîchère.

La transformation du Mas Eloi permettra aussi de proposer un véritable lieu d'apprentissage aux personnes en situation de handicap et de les former à ces métiers sous tension pour les accompagner dans un parcours gradué d'accès au milieu ordinaire de travail. L'établissement permettra dans le même temps de **participer à changer le regard porté sur le handicap et mettre l'accent sur le potentiel des personnes accompagnées.**



***La fondation Delta Plus place la personne fragile au cœur de son action et l'accompagne dans ses choix pour construire son projet de vie.**

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Delta Plus fournit un accompagnement gradué et individualisé aux personnes en situation de handicap dans une logique d'émancipation et d'accès au droit commun. Son siège se trouve à Panazol.



Plus de 600
soutiens et
accompagnements



300
professionnels



9 établissements,
services



4 dispositifs
partenariaux



Une nouvelle saison des marchés de producteurs est ouverte !



Proposées par l'association fêtes, foires et marchés en partenariat avec la municipalité, on se retrouve, à partir de 18 heures : produits locaux, musique et spectacle au bord de l'eau de la rivière anglaise, esplanade de l'église !

On aime et on soutient nos producteurs !!!



Une nouvelle manifestation sur la commune qui ne manquera pas... de chien !



L'Association Canine Territoriale de Haute-Vienne organise sa 1^{ère} exposition canine nationale en extérieur et le site choisi est Chaptelat à côté de l'église ! Elle aura lieu le dimanche 27 août à partir de 9h00 et présentera plusieurs races de chiens, du petit toutou de compagnie aux plus grands molosses. À la fin de cette journée, le plus beau chien de l'exposition sera récompensé. Qu'ils proviennent d'un élevage ou soit présentés par un particulier, tous les participants seront jugés.

Pour plus d'informations, composez le numéro suivant :

☎ 07 85 43 87 86



Chap'Evasion, 7^{ème} édition



Chap'Evasion aura lieu le samedi 2 septembre, avec au programme : VTT, marche et circuit découverte. Inscription dès 15h sur place.

Plus d'infos :

☎ 06 72 05 01 71



La fanfare bien connue des limougeauds sera le vendredi 6 octobre à la Halle des Sports pour une escale musicale de leur tournée en Haute-Vienne.



Qui sont les célèbres Gueules sèches ? Les Gueules Sèches de Limoges" ont été créées en 1922 par **M. Pierre Desnoyers** avec quelques amis musiciens pour animer le Carnaval de Limoges, un de ces défilés d'après-guerre trop tristes à leur goût.

Devant le succès rencontré, les Gueules Sèches multiplient les prestations carnavalesques à Limoges et en Limousin où ils sont particulièrement appréciés et reconnus. Ils sont maintenant associés aux grands événements culturels et sportifs : matchs du Limoges CSP (basket), rencontres de Fed Cup (tennis), matchs du CAB (rugby), Tour de France, réception des candidates à l'élection de Miss France 2013, parade des pilotes des 24h du Mans...

Leur renommée franchit même les frontières avec des prestations fréquentes en Allemagne, et dernièrement, les Gueules Sèches ont traversé l'Atlantique pour se produire à Charlotte, en Caroline du Nord (USA).

« Honni soit qui mal y pense »

Cette devise est aussi celle de l'ordre de la jarretière, qui est le plus élevé des ordres de la chevalerie Britannique.





URBASOLAR

Un projet photovoltaïque à Chaptelat

Un projet de centrale photovoltaïque est en cours de développement sur la commune, au lieu-dit « Bouty », **sur les terrains de l'ancienne installation de stockage de déchets inertes (ISDI)** exploitée de 2010 à 2019. Ils n'ont depuis connu aucune activité et ont été laissés en friche. C'est ainsi qu'est née l'idée d'implantation d'un projet de centrale photovoltaïque au sol, afin de revaloriser ces terrains dégradés et inexploités, par la production d'une énergie renouvelable.

D'une surface clôturée de 3,1 ha, le parc photovoltaïque sera en mesure de produire annuellement 4000 Mwh, ce qui représente environ la consommation de 1800 personnes (85 % de la commune de Chaptelat).

Le projet, confié au groupe Urbasolar, a été initié en mars 2021. De nombreuses études, notamment une étude d'impact environnemental, ont été menées afin de déterminer les enjeux du site et les impacts potentiels de l'implantation d'un parc photovoltaïque. L'ensemble des volets a été analysés : paysage, environnement, sols, eau, économie, risques et nuisances possibles.

À la suite des conclusions de ces études et aux échanges menés avec les élus locaux et les services de l'État, des mesures visant à

éviter et réduire ces potentiels impacts ont été prises. Parmi ces mesures peuvent être notées : un évitement de 60% de la zone initialement envisagée, la création et le renforcement de près de 400m de haies paysagères ou encore la mise en place de suivis écologiques.

Une demande de permis de construire a été déposée en juin 2022. Une enquête publique a été organisée du 5 juin au 6 juillet pour permettre aux habitants de la commune de prendre connaissance des éléments du projet. Le financement de la centrale sera également ouvert aux citoyens qui le souhaiteront, via une campagne de financement collectif.

La construction du projet est envisagée pour 2025, avec une injection des premiers électrons sur le réseau en 2026.

Créé en 2006, le groupe Urbasolar est un acteur majeur de la filière photovoltaïque en France et exploite à ce jour 650 centrales solaires (centrales au sol, ombrières de parking, grandes toitures, serres maraîchères photovoltaïques).

Le groupe est également familier de ce département, avec deux centrales en exploitation, une en construction, et trois en cours de développement.

Urbasolar est depuis sa création engagé dans la transition énergétique, dans l'innovation tout en portant une attention particulière à l'intégration sociale et environnementale de ses projets ce qui lui a valu plusieurs certifications et prix à ce titre.

Pour aller plus loin :

Le solaire photovoltaïque en France : réalité, potentiel et défis - CNRS et Fédération de recherche du Photovoltaïque - <http://solairepv.fr>



Insertion paysagère du projet dans son environnement



Chapt'nature - mai 2023



Commémoration du 8 mai 1945 devant le monument aux morts



Inauguration du parking paysager financé par Limoges Métropole

Compte-rendu d'actions



DES MOUTONS À LA FABRIK' !



L'éco-pâturage consiste à entretenir un espace vert. Cela permet de limiter le recours aux engrais mécaniques, source de bruit et consommateurs d'énergie fossile, et aux produits phytosanitaires.

L'objectif de la Mairie de Chaptelat est de mettre en place ce type de gestion écologique des espaces verts, et d'apporter une dimension pédagogique et attractive aux enfants à des peus de l'école et de l'ALSH



ACCUEIL DE MOUTONS

En partenariat avec La ferme Maillorfaux qui met à disposition COQUELICOT et GOLDEN à compter du mercredi 3 mai sur le terrain à côté du jardin partagé et du stade de foot. Les animaux seront là toute l'année.

Pour le "bien-être" animal, il est demandé à la population de ne pas nourrir les animaux, ils préfèrent l'herbe fraîche de leur espace.

"Vous leur ferriez du mal en voulant faire bien."



Création d'un mur du son par les enfants du centre de loisirs la Fabri'K à partir de vieilles casseroles au chalet stade de football.

Réunion seniors



Le CCAS de Chaptelat a organisé plusieurs actions d'information et de sensibilisation en direction des seniors, dont la dernière portait sur le thème des cambriolages et les dangers d'internet (27 avril 2023), en partenariat avec la gendarmerie de Nieul.



Les travaux d'aménagements sont terminés pour le parking de 24 places à l'esplanade de l'église et pour l'agrandissement du cimetière.



Obtention d'une seconde fourchette Bio à la cantine scolaire



Tout en préservant des tarifs de cantine inchangés, la commune progresse ses objectifs dans le cadre du label territoire bio engagé délivré par Interbio Nouvelle Aquitaine, en augmentant le pourcentage de produits bio proposés aux enfants.



Hachis de Saumon à la purée de céleri d'Estelle

Ingrédients :

1 gros céleri-rave	20 cl de lait
800 g de filet de saumon	3 pommes de terre
3 échalottes	30 g de beurre
50 cl de crème	Herbes de Provence
	Sel

Préparation :

- 1- Épluchez et coupez les pommes de terre et le céleri-rave en cubes.
- 2- Faites cuire les pommes de terre à la vapeur et le céleri dans une casserole avec le lait légèrement salé.
- 3- Otez les arêtes du poisson, retirez la peau et coupez le en gros morceau.
- 4- Chauffez du beurre dans une poêle, ajoutez des échalottes, le saumon et les herbes. Laissez pocher à couvert 10 minutes à feu doux.
- 5- Effilochez le saumon dans un plat à gratin.
- 6- Préchauffez le four à 180°C.
- 7- Mixez le céleri dans le lait puis ajoutez les pommes de terre passées au moulin à légumes. Ajoutez le reste de beurre puis rectifiez l'assaisonnement.
- 8- Disposez la purée sur le saumon.
- 9- Enfournez 20 min.

En bref

Rencontre famille papote : Le 10 et 30 mars dernier se sont déroulés des débats conférences s'interrogeant sur « l'égalité homme-femme, fille -garçon lors de la journée de la femme », le « rôle et la place des grands parents, on appelle parfois les petits enfants les chi-ouf, chic quand ils arrivent ouf ils repartent... ». Ces rdvs sont animés à la Maison des Associations par une intervenante en relation famille et bénéficient d'un co-financement de la CAF 87.



Installation tables pique-nique à l'esplanade de l'église : C'est le printemps et les températures appellent de nouveau à pique-niquer. C'est pourquoi la Municipalité a procédé à l'installation de 2 tables de pique-nique devant l'église. Il s'agit de développer la convivialité, le bien-être des habitants comme des touristes. Ces tables ont été installées par les agents municipaux.



Un nichoir à chouette dans le clocher de l'église ! Dans le cadre de la Trame nocturne de Limoges Métropole qui vise à protéger la faune nocturne et leurs habitats de la pollution lumineuse, avec l'aide de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), Chaptelat s'est portée volontaire pour donner un refuge à la chouette effraie, dite Dame blanche dans le clocher de notre église. Pour rappel, l'extinction de l'éclairage public font aussi partie des actions menées pour protéger la vie nocturne mais aussi dans le cadre du plan de sobriété énergétique communal.





Impulser l'installation en centre-bourg à de jeunes porteurs de projet en misant sur leur développement et investissement à long terme est une stratégie qui porte ses fruits !

Julie Perrin exerçant depuis 8 ans à Chaptelat, kinésithérapeute, s'est installée, seule, sur la commune dans un local communal que nous avons entièrement réhabilité en 2014 et en lui proposant un loyer attractif.

Aujourd'hui, elle a transféré son cabinet et l'a agrandi avec trois kinésithérapeutes supplémentaires au sein d'un bâtiment neuf (situé à côté la maison pluridisciplinaire) : **Mme PAQUIER Salomé**, qui a rejoint le cabinet depuis un an et demi ; **Mme BORGES Laura**, exerçant actuellement, exclusivement à domicile sur les secteurs de Chaptelat, Couzeix, Nantiat, Saint Jouvent, Beaune les Mines ; et enfin **Mme Nina LAPLAUD** a rejoint l'équipe.

La commune va pouvoir proposer ses espaces devenus disponibles à des professionnels de santé ou de bien-être. Parallèlement, pour le local libéré par **Mme PERRIN** rue st Eloi, une étude est lancée avec la chambre des métiers de l'artisanat pour effectuer un appel à candidatures auprès d'éventuels entrepreneurs.



Attention, changement d'adresse !

Depuis début février, **Anne-Céline BRAUER**, orthophoniste et **Julie LESCOP**, étio-pathe vous accueillent dans leur nouveau cabinet paramédical situé au 1 Rue des Taillandiers à Chaptelat (dans le lotissement en face du cabinet vétérinaire). Un parking est situé juste devant le cabinet.



Ouverture d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) par l'ALSEA.



Ce projet répond à une demande du Conseil Départemental de la Haute Vienne. Le Conseil Départemental est Chef de file de la protection de l'Enfance sur son territoire en application des textes en vigueur. Cette instance a sollicité l'**ALSEA**, son partenaire historique en matière de protection de l'Enfance, en raison de son expérience et sa compétence à développer une offre d'accueil collectif de mineurs.

Actuellement, sur le territoire de la Haute Vienne, 15 à 20 mineurs repérés en danger dans leur famille ou dans leur dispositif temporaire de prise en charge sont en attente de solution d'accueil. Pour ceux-ci, la situation est urgente au regard de leur sécurité, qui peut basculer à tout moment.

Le Conseil Départemental répond à sa responsabilité à l'égard de ces mineurs en sollicitant l'ALSEA pour une prise en charge au plus vite de l'ensemble de ces mineurs et sans délai des **8 enfants les plus à risque sous une offre alternative d'accueil : la création d'un internat au sein d'un complexe immobilier sur notre commune** (réhabilitation d'un ancien corps de ferme).

Dans le fonctionnement de cet établissement, les jeunes seront encadrés en permanence par plusieurs adultes dont un Directeur de la structure.



Traditionnel feu d'artifice avec lumière
le 16 décembre 2022



Le repas des aînés du 4 février 2023 à la Halle aux Sports



Cérémonie des Vœux du Maire le 29 janvier 2023
à la Halle aux sports



À PARTIR DU 1^{er} JUIN 2023 CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

MÉMO		MERCREDI APRÈS-MIDI Déchets recyclables
		MERCREDI APRÈS-MIDI semaine impaire Ordures ménagères

Mai

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

⚠ Juin

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Juillet

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



DU 1^{er} JUIN AU 30 SEPTEMBRE UNIQUEMENT
**POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
D'ORDURES MÉNAGÈRES**



📍 71 rue de Nexon, Limoges
📅 Lundi au vendredi
🕒 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00

0 800 861 111 Service & appel gratuits

Lieu-dit Les Villettes
Sur le terrain communal des services techniques
Mairie



Plus d'informations sur la collecte des déchets



La collecte des déchets sera reportée lors des 4 jours fériés non travaillés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet et 25 décembre.

limoges-metropole.fr



PLAN CANICULE pour les seniors

La commune met en place son dispositif de **plan de prévention de la canicule**. Il s'adresse aux personnes vulnérables, du fait de leur âge, de leur maladie, de leur handicap ou de leur isolement. Un élu du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) prendra régulièrement de **vos nouvelles par téléphone et se rendra à votre domicile** en cas de non réponse.
Inscription : 05 55 39 94 52

BON À SAVOIR !

La location de la salle de la Maison des associations est offerte aux jeunes qui fêtent leurs 18 ans !

Inscription ouverte pour la collecte des encombrants 2023

passage le 11 juillet sur notre commune

- Les particuliers **devront s'inscrire** directement sur la plate-forme internet : encombrants.limoges-metropole.fr
- Attention : au maximum **3 encombrants par collecte** et 2 rendez-vous par an et par foyer.

“ C'est la lingette qui a fait le coup ! ”
NE JETONS RIEN DANS LES TOILETTES

COUPABLE DE
• BOUCHER NOS TOILETTES ET NOS CANALISATIONS
• BLOQUER L'ENTRÉE DES STATIONS D'ÉPURATION
• POLLUER L'ENVIRONNEMENT



Partez en vacances tranquille !



Régulièrement, les agents de la gendarmerie Nationale font le tour des quartiers pour surveiller les logements de Chaptelat. Ils assurent un rôle de prévention des actes de délinquance (cambriolages, etc) et de tranquillité publique pour les habitants.

Sur simple demande, vous pouvez demander une surveillance de votre maison, de votre appartement ou de votre commerce. Ce service **gratuit** est valable toute l'année pendant vos absences signalées.

Inscription en gendarmerie Nieul ou Aix-sur-Vienne.

CONTACTS UTILES



SAMU
15



POMPIER
18



POLICE
17

Numéros d'urgences

Gendarmerie

Nieul : 05 55 75 80 07 - Aix-sur-Vienne : 05 55 70 13 58



Commune de Chaptelat

Mairie

05 55 39 94 52

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat

chaptelat.limousin@wanadoo.fr

www.mairie-chaptelat.fr

Vivre à Chaptelat



Heures d'ouvertures

Lundi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 17 ^h 30
Mardi		14 ^h 00 - 17 ^h 30
Mercredi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 18 ^h 00
Jeudi		14 ^h 00 - 17 ^h 30
Vendredi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	14 ^h 00 - 16 ^h 00
Samedi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	

En cas d'urgence

Élu(e) d'astreinte 06 78 03 33 92

Agence postale communale

05 55 39 01 58

54 rue Saint-Éloi, 87270 Chaptelat



Heures d'ouvertures

Mardi	08 ^h 00 - 12 ^h 00	
Mercredi	10 ^h 00 - 12 ^h 00	14 ^h 30 - 18 ^h 00
Jeudi	08 ^h 00 - 12 ^h 00	
Vendredi		14 ^h 30 - 18 ^h 00
Samedi	09 ^h 00 - 12 ^h 00	

École

Primaire : 05 55 39 45 50

Garderie : 05 55 39 60 13

Restaurant scolaire : 05 55 39 36 38

Relais assistantes maternelles

M^{me} BUREAU Marlène : 06 79 78 36 74

Micro-crèche

Le repaire des lutins : 05 55 58 84 60

ALSH, Centre de loisirs la Fabrik'

06 31 57 82 48

alshchaptelat@orange.fr



Département de la Haute-Vienne

Standard : 05 55 45 10 10

Assistante sociale

M^{me} MILLOTTE, 05 55 49 19 99

ou 05 55 30 92 69 (sur rendez-vous)

Conciliateur de justice

M Marc DEROIT

Prendre rdv par mail : marc.deroit@conciliateurdejustice.fr



Communauté Urbaine Limoges Métropole

Standard : 05 55 45 79 00

Service de l'eau

05 55 45 62 36

En cas d'urgence 05 55 04 46 00



Transports scolaires

05 55 45 78 78

Déchèteries

0 800 86 11 11 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe)

Médical

Cabinet vétérinaire « Les Moustaches »

Docteur FORMOSA : 05 55 32 08 53



Kinésithérapeutes / Masseurs

M^{me} Julie PERRIN et M^{me} Eloïse GUILMAND :
05 87 75 65 50



Maison pluridisciplinaire

Psychologue

M^{me} BOYER : 06 79 55 74 32



Ostéopathe

M^{me} MERMILLIOD : 06 27 41 61 53

Gestalt Thérapie

M^{me} FROEHLI LEONIE : 07 66 29 49 08

Infirmières

M^{me} THIBAUD et M^{me} CAPERAN : 05 55 36 90 46

57 Rue Saint Eloi

M^{me} ARNOULD : 06 27 60 89 78

1 Rue de la Fontaine



Médecin

M. DOMENGER : 05 55 39 30 99

57 rue Saint Eloi



Autres professionnels de santé

Etiopathe

M^{me} LESCOP : 06 37 92 73 73

1 Rue des Taillandiers

Orthophoniste

M^{me} BRAUER : 06 04 03 37 17

1 Rue des Taillandiers



Sophrologue

M^{me} THOMAS-DAMPRUNT : 06 25 52 10 15

1 Rue de la fontaine

Commerces

Boulangerie pâtisserie la maison des gourmandises

61 rue Saint-Éloi - 05 19 56 80 27

Bar & brasserie Le Limous'ain

73 Rue Saint-Éloi - 05 55 35 41 07

Garages

J.C BONNET

7 rue des Pères Duclou - 05 55 39 94 79

AD EXPERT

Chantelauve - 05 55 39 96 66

LIA

6 La Borde - 05 55 39 90 92

AMG

Motoculture - 07 87 31 97 76 / Voiture - 06 11 11 62 52

Coiffeuse Millenium Coiffure

Rue des Pères Duclou - 05 55 36 70 47

Pépiériste - Pépiplant

45 rue des Forges - 06 66 53 55 72

www.chaptelat.fr

